

COMPTE RENDU CSE SIEGE ORDINAIRE DU 14 Mai 2020

Le CSE Siège s'est réuni le 14 Mai 2020 sur l'ordre du jour suivant :

Suites de la crise sanitaire

Dialogue social, télétravail et reprise de l'activité

« Dialogue social à la peine »

Les élus sont intervenus pour demander le respect des instances représentatives du personnel lors de la mise en place d'organisations spécifiques à la période. Il ne saurait être question d'entériner le mode dégradé actuel dans le futur.

« Télétravail, stop ou encore »

Le télétravail peut présenter des avantages, notamment en temps de transport, mais c'est aussi un mode d'exercice difficile et fatigant.

S'il est adapté pour limiter les contacts en période de crise, une vraie réflexion doit être engagée sur ses modalités en temps normal. La CFDT est demandeuse d'une véritable négociation sur le sujet.

Les monteurs ont adressé une lettre aux syndicats dont il a été fait lecture en séance. En l'absence des directions opérationnelles les élus ont relevé les incohérences des décisions visant à réduire de moitié le nombre de monteurs en télétravail alors que la zone est rouge et que les conditions de travail sur site seraient dégradées, au motif que le télétravail serait difficile à mettre en œuvre pour les éditions et l'encadrement.

Là aussi comme ailleurs, le dialogue social doit être respecté et les salariés consultés sans être mis devant le fait accompli unilatéral de la Direction.

Il a été noté que les représentants du personnel n'avaient pas été saisis de cette décision.

Reprise de l'activité

Les élus ont besoin d'informations claires et précises sur les mesures sanitaires, fourniture de masques en tissu, tests, parois en plexiglas et aussi d'un calendrier de retour pour l'ensemble des collaborateurs : PTA et journalistes.

Fonds de soutien aux non-permanents

Les élus demandent un vrai plan de soutien aux non permanents durement touchés par la chute d'activité et non le don de jours de congés.

Ils s'interrogent sur le fait de ne pas appliquer le même plan qu'à Radio France ?...

Réponse de la Direction :

- Elle ne sait pas quand les masques en tissus arriveront.
- Pour les non-permanents et le régime de Radio France, FTV ne finance pas d'emplois fictifs. S'il n'y a pas de contrat de travail, il ne peut y avoir rémunération.
- Elle s'engage à s'attacher à travailler avec les RP.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

Changement de rattachement

Information sur le rattachement des personnels techniques et administratifs des magazines de la Direction de l'Information à l'atelier de production des magazines de la Direction de

l'Information.

C'est un rattachement fonctionnel car les salariés ne sont pas interchangeable. Les process de production sont trop spécifiques. Les PTA sont inscrits dans leur magazine. Les PTA restent attachés à la hiérarchie PTA. Il est important pour les salariés de savoir de qui ils dépendent.

La Direction souligne l'importance du suivi budgétaire. Il faut rester dans cette cohérence. Les coordinateurs doivent travailler avec les administrateurs des magazines. Ils doivent assurer un suivi des transmissions des informations.

Bilan de l'emploi au 31 Décembre 2019

Les élus relèvent un taux de licenciement élevé mais la direction répond que le taux est le même qu'en 2018.

A la question des élus, la Direction affirme qu'elle ne fait pas de jeunisme ni de discrimination anti seniors dans l'accès aux postes. Il y a recrutement externe quand on ne trouve pas les ressources en interne.

Les élus répondent qu'en 2020 il y a eu 1 recrutement homme en externe. Il faut rester vigilant car les postes ne sont pas nombreux. Il existe un plafond de verre qui freine la promotion des femmes à FTV.

A noter également une décreue inquiétante des effectifs PTA, notamment dans la filière Fabrique en région. Il y a une baisse d'activité et une politique d'externalisation de l'industrie de programme (programmes hors information)

Attention à ne pas être victime d'une perte du savoir-faire.

Le secteur vidéo mobile est sinistré et les élus observent une augmentation des temps partiels.

Autres informations

Présentation bilan RCC

La crise sanitaire remet en question de nombreux projets professionnels. Les personnes qui ont signé la RCC peuvent-ils revenir sur leur décision ?

Réponse de la Direction :

Oui, il est possible de reporter la mise en œuvre d'un projet professionnel.

En revanche il est impossible de revenir sur les conventions RCC déjà signées (Hors projet professionnel).

Présentation de la plateforme numérique « Yoopies »

Il y a eu une présentation du bilan de la plateforme numérique « Yoopies » qui est une conciergerie digitale pour les salariés.

C'est une plateforme qui permet à un collaborateur de se mettre en relation avec des prestataires de service. Ex : garde d'enfants, ménage, petits travaux etc...

Cette plateforme ne donnant pas satisfaction, elle sera remplacée par une autre le 2 juin.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

Présentation du bilan réalisé du Téléthon 2019

RAS

Présentation du bilan réalisé du Dakar 2020 (qui s'est déroulé en Arabie saoudite)



Deborah Larrieu – Chargé de production au service des sports :

Il y a eu 12 étapes. Tout s'est bien passé. Ils ont bivouaqué dans des tentes et voyagé en avion. Les temps de travail ont été respectés.

Les élus, en grande majorité, ont dénoncé la participation de FTV en Arabie saoudite. Rappelons que ce pays ne respecte pas les droits de l'homme et encore moins ceux des femmes.

Vie du CSE : Information sur la réouverture du RIE du Siège

David Loreau – Responsable RIE :

On observe qu'il n'y a pas d'augmentation de fréquentation du Siège depuis le 11 mai. La réouverture du self et du restaurant se fera le 25 mai. Le 18 mai commenceront les préparatifs à effectuer pour la réouverture du RIE. (Nettoyage, révision des machines, mise en place des mesures barrières, fléchage, parois en plexiglas).

Le 2 juin : réouverture de la cafétéria en mode Drive. On n'y restera pas pour consommer. Elle complétera l'offre repas avec des plateaux.

Un travail sera fait pour une couverture sanitaire au maximum :

- Matériel de protection,
- Masques donnés aux salariés de la restauration,
- Visières, gants, charlottes,
- Sens de circulation dans le self
- Il n'y aura pas de condiments (ex : moutarde, cornichons.. à disposition),
- Il n'y aura pas de carafes d'eau, il faudra aller se servir à la fontaine à eau avec son gobelet
- 1 chaise par table
- 1,50m entre chaque personne
- 4m² par personne
- 180 places seront disponibles
- Les tables et les chaises seront désinfectées après chaque service
- Les bornes CB pour recharger sa carte cantine seront déplacées au foyer Jacques Chancel.
- Il n'y aura pas d'échange d'argent liquide

Il y aura une comptabilisation des entrées faite par les agents de sécurité afin de ne pas dépasser les 180 places disponibles. Tout sera fait pour éviter les croisements et la concentration des salariés. Les partenaires extérieurs ne seront pas admis au self.

Il y aura une cantine le soir.

L'offre proposée du self sera :

- 2 plats principaux (1 poisson, 1 viande)
- 1 proposition pour les végétariens
- 2 entrées
- 2 desserts

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21

CFDT-FTV.FR